

Nom : Programme de Renforcement des capacités de l'Etat et des Collectivités locales en matière de gestion de l'environnement et des ressources naturelles, stp@timbagga.com.ml

Durée : novembre 2005- novembre 2008

Budget : 1.050.000 US \$

Description succincte

Le présent programme vise le renforcement des capacités nationales au niveau central et décentralisé pour la gestion de l'environnement et des ressources naturelles dans une perspective de développement durable et de bonne gouvernance.

Le programme est articulé autour de 3 composantes :

- une composante développement institutionnel qui vise l'amélioration de la gouvernance locale à travers l'appui à l'émergence et au renforcement des capacités des institutions locales de gestion des ressources naturelles et des interfaces techniques dans le cadre du processus de transfert des compétences en matière de gestion des ressources naturelles aux collectivités territoriales ;
- une composante appui à la planification locale qui vise à intégrer l'environnement dans les mécanismes de planification et de mobilisation des ressources internes et externes ;
- une composante renforcement des capacités du Secrétariat Technique Permanent à travers la mise en place d'un système national de gestion des données statistiques environnementales, d'une stratégie de communication pour le changement de comportement et de mécanismes de mise en œuvre et de suivi des conventions internationales relatives à la protection de l'environnement.

Le Programme s'inscrit dans une stratégie de développement durable à travers l'intégration de thèmes transversaux tels que la lutte contre la pauvreté, l'équité genre, la lutte contre le VIH/SIDA et le NTIC.

Objectif global

Le Programme contribue à la réalisation de l'effet 5 de l'UNDAF à savoir : Capacités renforcées de gestion environnementale des secteurs publics et privés en particulier des collectivités locales et des groupes communautaires à travers les objectifs spécifiques ci-après.

- améliorer la gouvernance locale en matière de protection de l'environnement et de gestion des ressources naturelles,
- Intégrer la dimension environnementale dans les mécanismes nationaux et locaux de planification et de mobilisation des ressources,
- renforcer les capacités du Secrétariat Technique Permanent en matière de gestion, de coordination et de suivi de la question environnementale à l'échelle locale, nationale et internationale.

Bénéficiaires cibles

Les partenaires/bénéficiaires/acteurs clés seront constitués des structures et institutions relevant du pouvoir exécutif, du pouvoir législatif, de la société civile et des institutions autochtones.

Partenaires

Avec les partenaires au développement intervenant dans les mêmes zones et/ou sur les mêmes domaines thématiques (GTZ, Banque Mondiale, Union européenne, SNV et Coopération canadienne), une stratégie de coordination et d'échange d'informations,

d'harmonisation des outils et approches et de concertation autour de problématique Environnement/Décentralisation dans le cadre du processus de transfert de compétence en matière de gestion des ressources naturelles aux Collectivités décentralisées.

Stratégie de mise en œuvre

Les zones concernées sont Kidal, Gao/Ménaka et Kayes-Nord où il sera choisi un site pilote par région pour le démarrage du plan d'activités initiales.

Résultats

La gouvernance locale est améliorée en matière de gestion de l'environnement et d'amélioration du cadre de vie ;

Les aspects environnementaux sont intégrés dans les mécanismes nationaux et locaux de planification ;

Capacités renforcées du STP pour assurer la coordination, la mise en œuvre et le suivi de la Politique Nationale de protection de l'Environnement.